



SPAC
>ALLIANCE<

**Assemblée Générale Mixte
2025**



MOT DU PRÉSIDENT



MOT DU PRÉSIDENT



VINCENT DUPART
PRÉSIDENT DE SPAC ALLIANCE

NOS MISSIONS

Fédérer et défendre l'écosystème européen de la sécurité physique et cyber, influencer pour préserver la souveraineté technologique, et protéger durablement les acteurs et les utilisateurs grâce à des technologies ouvertes et interopérables.

NOS AMBITIONS

1. Développer l'écosystème des offreurs et des utilisateurs
2. Développer l'autonomie de l'alliance à travers l'offre de services
3. Rendre SSCP accessible à tous et faire en sorte que ses évolutions répondent aux menaces à venir
4. Renforcer notre rôle d'expert et d'influenceur auprès des institutions françaises et européennes

Agenda

1. RÉTROSPECTIVE 2025

2. PLAN SPAC 2030

3. SÉANCE DELIBERATIVE

- GOUVERNANCE
- RAPPORT FINANCIER
- VOTE DES RESOLUTIONS

4. MOMENT CONVIVIALE / DÉJEUNER



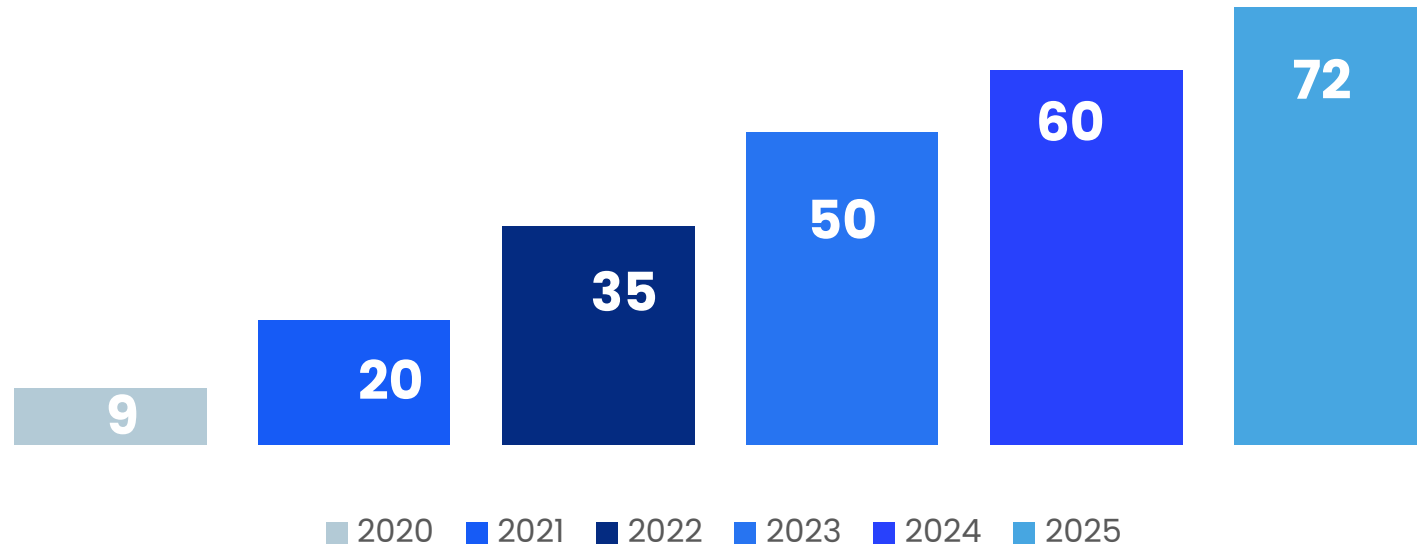
1- RÉTROSPECTIVE 2025



Évolution membres



AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADHÉSIONS



↑ x8

Membre SPAC Alliance



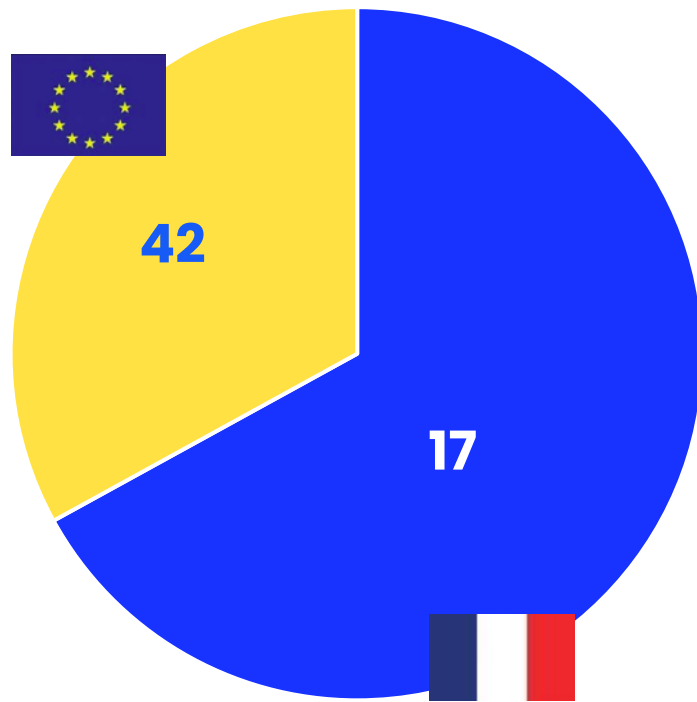
INSTITUTIONS

INDUSTRIELS

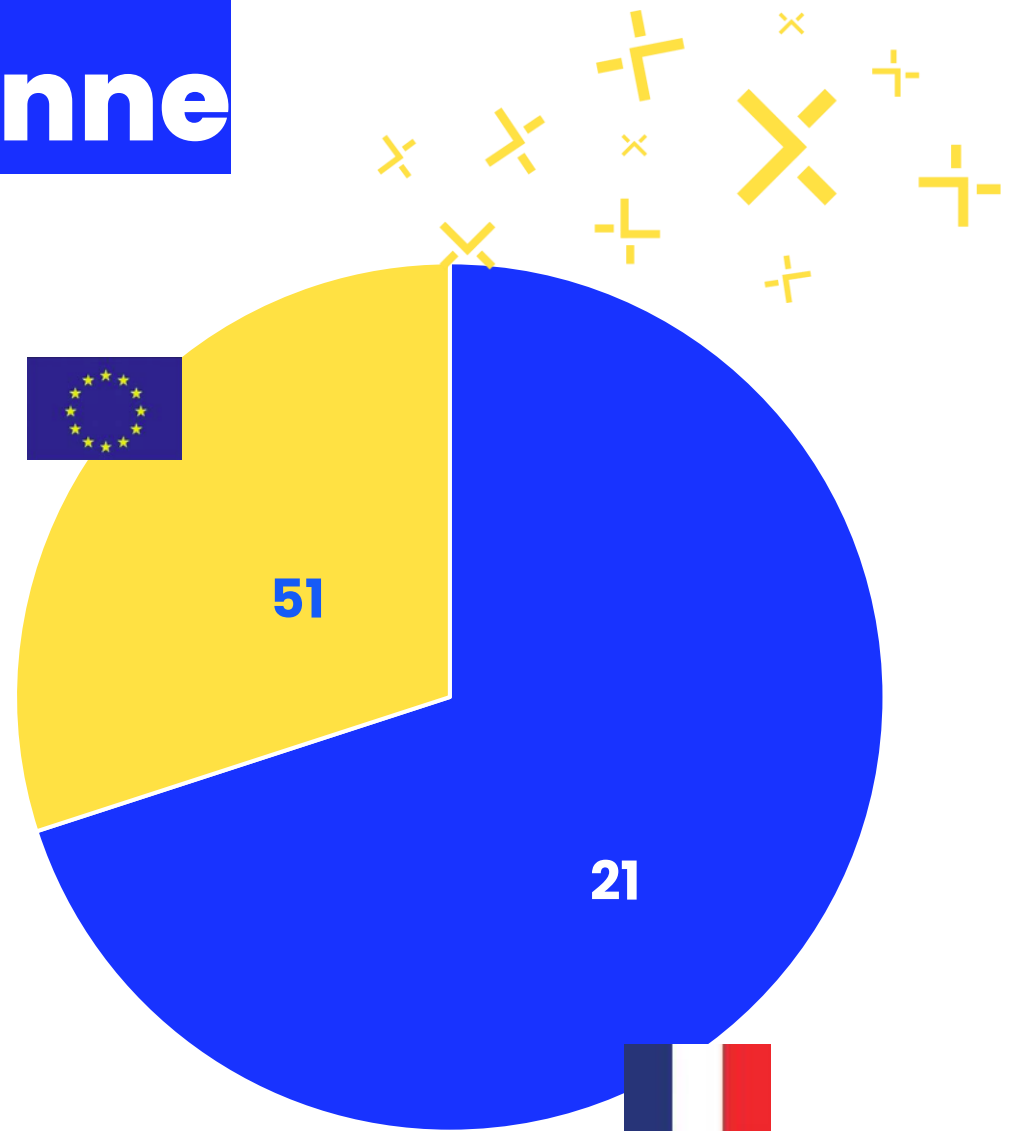
INTEGRATEURS

CONSULTANTS

Dimension européenne



2024



2025

Actions SPAC Alliance 2025

63

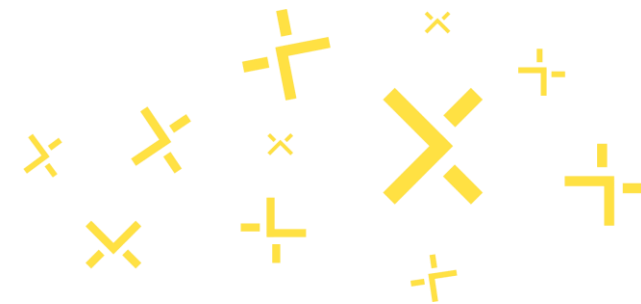
RDV PRÉSENTIELS / CONFÉRENCES

Stable

14

ADHÉSIONS

 **+27%**



131

RÉUNION TEAMS / VISIO

 **+34%**

48

SALONS / ÉVÉNEMENTS

 **+23%**

Evènements 2025



Lyon



Belgique



Marseille



Csirt Sud



Paris



Sectech Norvège



AN2V Paris



Pole Safe



DGE



Campus Cyber



INCYBER Lille



ANITEC Paris



Marignane



ACN Paris



ANSSI Paris



Marignane



Marseille



Bordeaux



SBA Paris



CNA

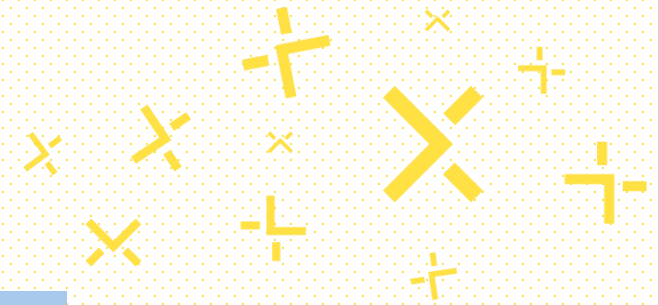


GPMSE Aix



PARIS

Toujours + de visibilité



Evolution by years

SPAC Social Network	2024	2025	Evol
Total of Followers	1438	1755	22%
Followers added	508	317	-38%
Users	39416	34562	-13%
Average engagement	14,36%	16,9%	17%
Impression	68587	66677	-3%



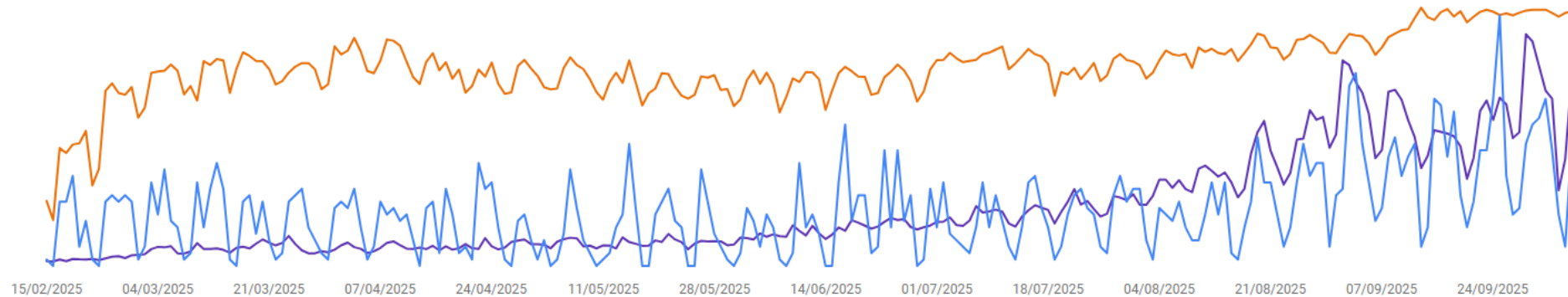
NIS2

White book	2023	2024	2025	Evol	Total
Visit	917	1106	341	-70%	2364
Download	620	646	298	-54 %	1564
Follow	251	276	123	-56%	650

Site web (ouverture moteurs 02/2025)



☒ Nombre total de c...	☒ Nombre total d'im...	☐ CTR moyen	☒ Position moyenne
2,03 k	174 k	1,2 %	17,9



500/m
Visiteurs
uniques
1100

17,9
position
moyenne
8,7

2H
passage
Google
<10min

Vitesse du
site

Indexation
pages FR/EN

Analyse du trafic



60 % anglophone
35 % francophone



65 %
depuis un
PC

40 %
depuis
Google

2 min
durée de
session

2,6
pages par
visite

4%
visitent la
boutique

Contenus

Librairie

Contenus Publics

Webinaires / Use cases

Analyse rapports / études

Contenus Privés

Webinaire Cyfun

Contrat : modèle d'annexe

News

Actu des Membres

Marché

Salons

Interview



Pages

Pages Vitrine (SPAC / SSCP ...)

Guide NIS 2 online

Page membre / auteur

>> Groupe de travail Club pour
générer des lead

BUDGET COMMUNICATION

Budget communication 2025

60 k€

BUDGET COMMUNICATION 2026

Salons	50 k€
PLV	2 k€
Goodies	1 k€
Opé com club/SSCP	5 k€
Relation Presse	10 k€
TOTAL	68 K€

Budget moyen à prévoir pour participer
au opérations événementielles et
communication de SPAC Alliance



Entre **2 k€** et **6 K€**
selon le barème membre

SPAC >ALLIANCE< Projet HESTIA



[HARMONISATION EUROPÉENNE des STANDARDS des TECHNOLOGIES d'IDENTIFICATION des ACCÈS]

Le projet a reçu un financement public dans le cadre du programme France 2030

Appel à projets => Soutien aux activités de normalisation

Comment lier sécurité physique et logique



Projet HESTIA



UN PROJET EN 2 TEMPS



Projet de pré-normalisation

Rédaction d'un cahier des charges technique de pré-normalisation définissant les exigences d'un système de contrôle d'accès physique, en conformité avec le référentiel de cybersécurité lié au Cyber Resilience Act et ceux de l'ANSSI

Appel à projets du NCC-FR et de Bpifrance dans le cadre du plan France 2030 : Soutien aux PME et aux start-up pour renforcer leurs compétences dans le domaine de la cybersécurité – Axe 3 : Soutien aux activités de normalisation

Élaboration d'une spécification technique de pré-normalisation / Cahier des charges, au sein d'un groupe de travail de SPAC Alliance, réunissant les acteurs européens de la cybersécurité et de la sécurité physique

Soumission du New Work Item (NWI) avec la spécification technique pré-normalisation / Cahier des charges pour l'élaboration de la norme n° 16 au sein du groupe de travail WG 17 CEN TC224

Projet de normalisation

Participation à la consultation publique et aux groupes d'experts lancés par la Commission Européenne afin de contribuer à la définition du périmètre matériel et logiciel des normes harmonisées

Positionnement du membre de SPAC Alliance "CLR Labs" en tant que rapporteur et éditeur de la norme n° 16 sur le contrôle d'accès et l'écosystème des produits de sécurité physique électronique

Élaboration de la norme harmonisée n° 16 au sein du groupe de travail WG 17 CEN TC224, sur la base du NWI et de la spécification technique de pré-normalisation / Cahier des charges créée au sein du groupe de travail HESTIA de SPAC Alliance



2- PLAN SPAC 2030



PLAN SPAC 2030

Développement de
l'écosystème des
offreurs et des
utilisateurs

Développement de
l'autonomie de
l'alliance à travers
l'offre de services

Rendre SSCP
accessible à tous et
faire en sorte que ses
évolutions répondent
aux menaces à venir

Renforcement de
notre rôle d'expert et
d'influenceur auprès
des institutions
françaises et
européennes

1 – DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME DES OFFREURS ET DES UTILISATEURS

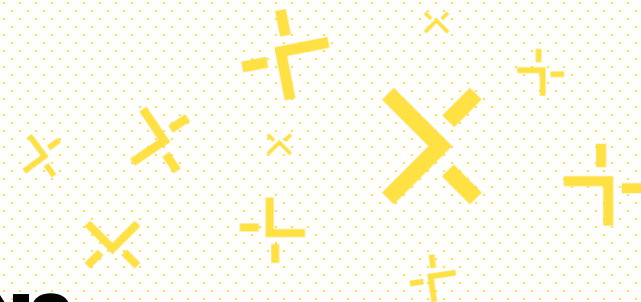


Objectifs 2030



130 MEMBRES

**50%
EUROPÉENS**



PLAN D' ACTIONS

- CIBLAGE QUALIFIÉ
- PROSPECTION QUALITATIVE
- PRÉSENCE SUR SALONS ET ÉVÈNEMENTS EUROPÉENS LIÉS À LA CYBERSÉCURITÉ ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ÉLECTRONIQUE

Développement des utilisateurs

LANCEMENT SPAC CLUB

OBJECTIFS :

- Constituer un vivier d'utilisateurs finaux
- Apporter du lead qualifié pour les membres de SPAC Alliance
- Début 2026 => 50 inscriptions

PLAN D'ACTIONS

- Ciblage spécifique => Utilisateurs finaux (DSI, RSSI, Directeurs sûretés etc.), bureaux d'études, architectes etc.
- Prospection active
- Accompagnement de membres et présence sur évènements d'utilisateurs finaux
- Communication sur l'offre de services

TEMPORALITÉ :

- Lancement du club sur APS
- Promotion du club sur le stand APS & SECTECH



**SPAC CLUB,
C'EST QUOI ?**

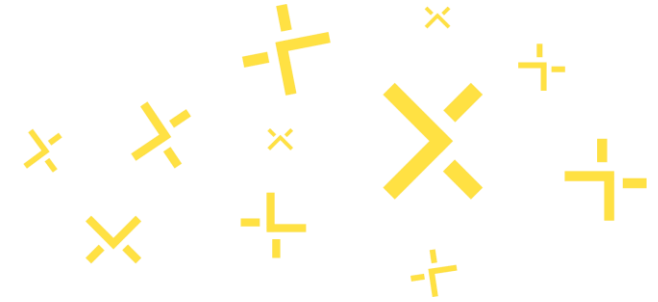
UN ECOSYSTÈME D'UTILISATEURS FINAUX AUQUEL NOUS PROPOSONS :

- Veille active européenne sur les textes
- Explication détaillée de la réglementation européenne
- Aide à la définition des niveaux de sécurité
- Offre personnalisée en fonction des pays

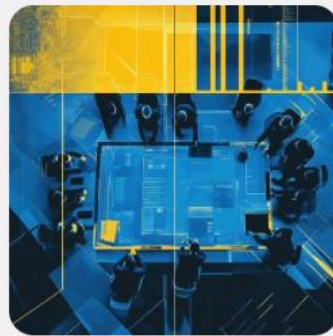
2 – DÉVELOPPER NOTRE AUTONOMIE À TRAVERS L'OFFRE DE SERVICES



Les services SPAC Alliance



ADHÉSIONS



FORMATIONS SÉCURITÉ



PRODUITS ET SERVICES SSCP

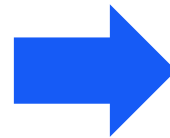


SERVICES DE CYBERSÉCURITÉ



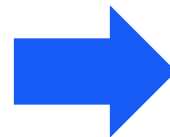
SERVICES DE SÉCURITÉ
PHYSIQUE

**22 SERVICES
EN LIGNE**



Audits, Formations, Accompagnements,
Analyse de risque etc.

Q4 2025



Lancement des campagnes de
promotion / communication des services

**3 – RENDRE
SSCP
ACCESSIBLE À
TOUS ET
FAIRE EN SORTE
QUE SES
ÉVOLUTIONS
RÉPONDENT
AUX MENACES
À VENIR**



EVOLUTIONS SSCP

- ✓ La cryptographie post-quantique va bouleverser la sécurité mondiale et européenne d'ici 2030.
- ✓ SPAC Alliance doit faire évoluer SSCP pour rester sur un très haut niveau de sécurité.
- ✓ Les exigences réglementaires imposent des standards européens → SSCP doit être normalisé.

NORMALISATION "EN" DU STANDARD INDUSTRIEL SSCP

- Structuration du NWI => Q4 2025
- Lancement du NWI => Fin 2025
- Process de normalisation => 2026 – 2029



EVOLUTIONS DU PROTOCOLE SSCP

- Relance des GT évolution SSCP (Q4 2025) :
 - Evolutions fonctionnelles (Container Command, Serial number...)
 - Sécuritaire (AES 256, mise en conformité PQC, CRA etc.)

Déployer le protocole SSCP

PLAN D'ACTIONS

PLAN DE COMMUNICATION :

- Evènements
- Presse
- Emailing
- LinkedIn etc.
- Prescriptions



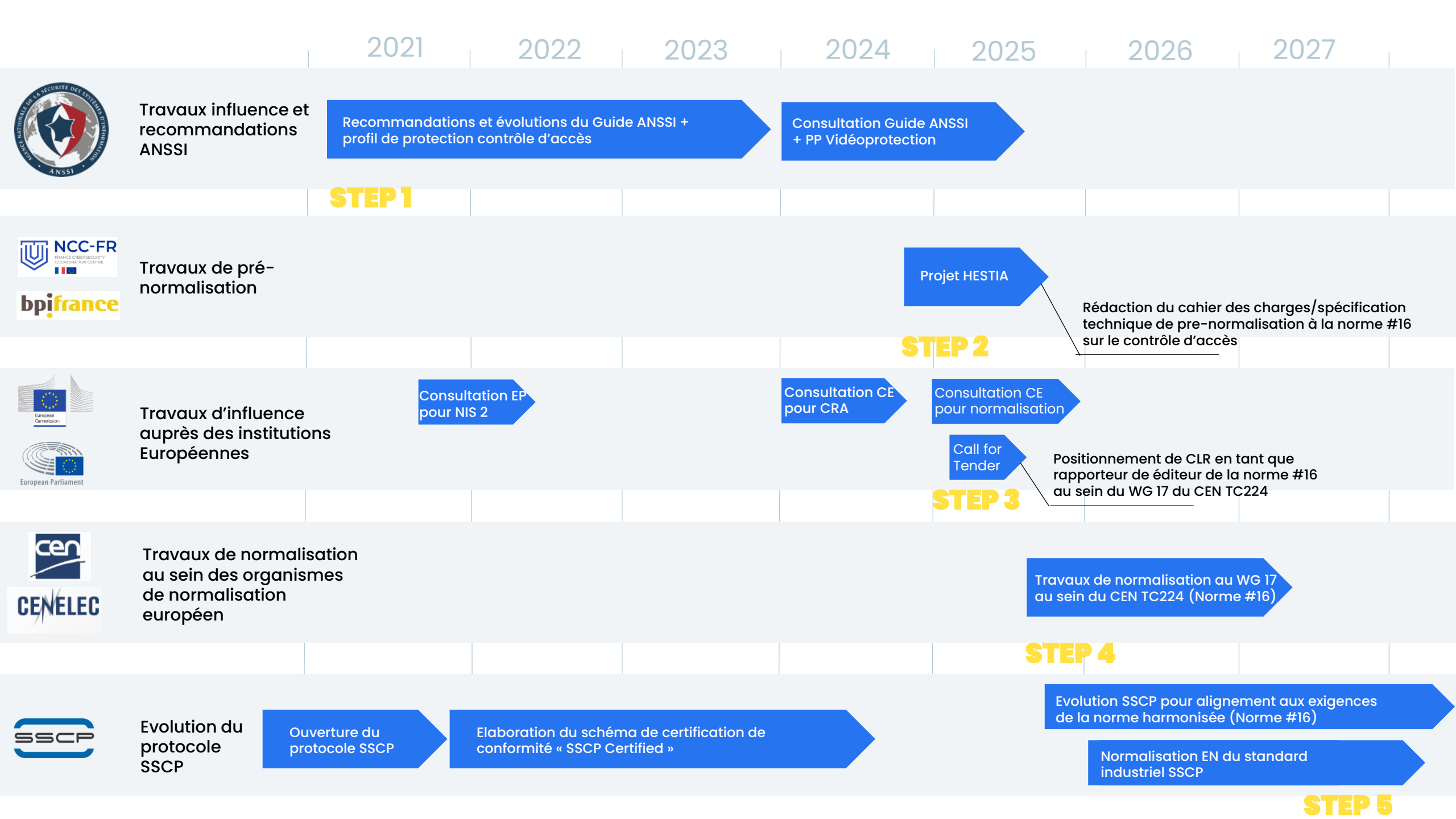
PLAN DE PRESCRIPTION

- Education du marché à la haute sécurité
- Actions ciblées sur la cible utilisateurs
- Accompagnement à la conformité réglementaire
- Promotion des certifications de conformité au protocole : "SSCP Certified"



4 – RENFORCER NOTRE RÔLE D'EXPERTS & INFLUENCEURS AUPRÈS DES INSTITUTIONS







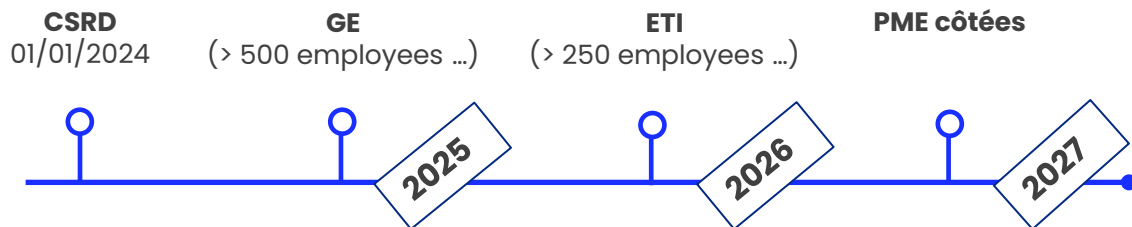
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Etats des lieux et prochaines actions...

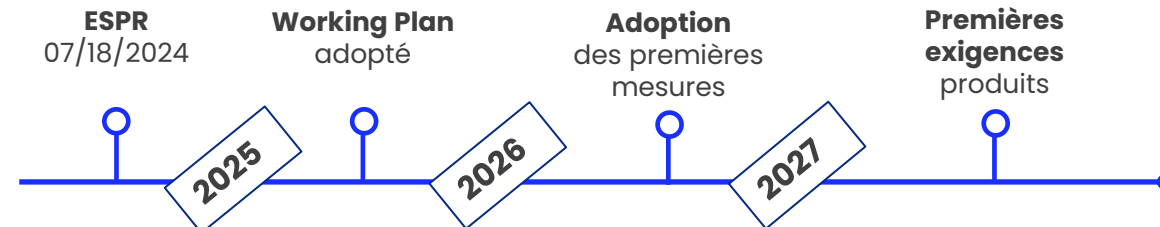
Historique du projet RSE



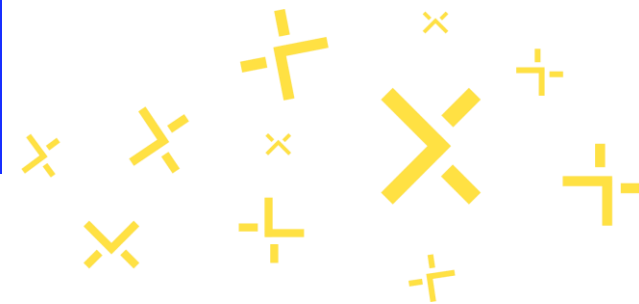
Dès 2024, la publication annuelle des indicateurs extra-financiers deviendra progressivement obligatoire et harmonisée



Des mesures obligatoires am  lioreront les aspects de durabilit   des produits d  ici 2026/2027, y compris pour les produits TIC



Ateliers RSE aux Campus Cyber à Marseille

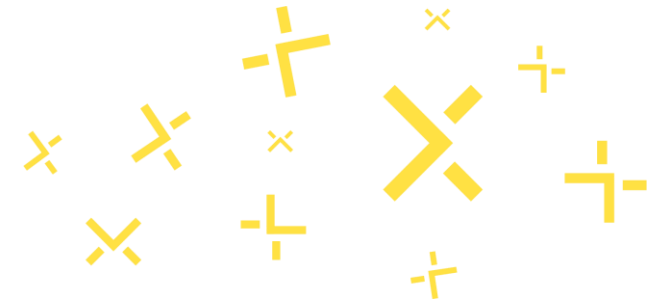


LES AXES PRIORITAIRES

- ✓ **Charte SPAC à co-construire** afin que chaque membre soit ambassadeur au sein de son organisation pour que celle-ci s'engage dans une démarche collective (et veille sur les obligations réglementaires)
- ✓ **Améliorer la loi Handicap** en permettant une meilleure inclusion des personnes à mobilité réduite
- ✓ **Eco-conception** : Améliorer la fin de vie de nos produits (Recyclage des badges, des tags, des composants...)



Dernières actus : la VSME



Reporting volontaire VSME

Voluntary sustainability reporting Standard for Non-Listed SMEs (normes définies par l'EFRAG)

Objectifs VSME

Fournir un outil de reporting standardisé pour:

- ✓ Remplacer la multiplicité des questionnaires RSE reçus par les PME
- ✓ Guider les PME dans l'identification et la gestion de leurs enjeux de durabilité
- ✓ Améliorer la transparence sur les engagements ESG des entreprises envers les parties prenantes
- ✓ Faciliter la transmission d'informations aux partenaires soumis à la CSRD

NEWS !!!!

CSRD-VSME: Nouvelle directive OMNIBUS 2025 adoptée

- ✓ Stop the clock
- ✓ Augmentation des seuils de la CSRD et report de 2 ans
- ✓ Officialise le standard VSME comme référence pour le reporting volontaire

Depuis le 30 juillet 2025, la Commission européenne recommande aux sociétés d'utiliser la norme VSME, rédigée par l'Efrag, pour mener à bien leurs travaux de reporting de durabilité.

VSME : C'est quoi exactement ?

Rapport de performance extra-financière normé -EFRAG qui porte sur les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Avantage concurrentiel

- ✓ Valorisation de la démarche engagée (pro-activité sur les sujets de durabilité, soumission à des audits externes sur un référentiel volontaire pour intégrer une attestation de sincérité de la part des CAC dans le rapport officiel de Gestion)
- ✓ Possibilité d'intégrer ses KPI dans des prêts indexés ou de contractualiser des KPI avec ses investisseurs
- ✓ Fort impact sur la notation dans AO (Appel d'Offres), consultations, critères RSE intégrés dans marchés publics...



Avantage de différenciation

- ✓ Positionnement de transparence vis- vis de ses parties prenantes avec un impact d'image (marque employeur, clients...).

Alignement

- ✓ le VSME est conçu comme une CSRD « light » qui répond aux exigences de reporting des donneurs d'ordre (soumis à CSRD) et des investisseurs (soumis à SFRD)
- ✓ Possibilité de valoriser sa performance extra financière en se soumettant à la comparaison avec d'autres entités sur un référentiel normé

Retour sur expérience

Synthèse des travaux de STid sur la VSME

- ✓ Formation sur la CSRD et sur la VSME par notre CAC Vert
- ✓ Publication d'un rapport de performance extra-financière (données 2024)
- ✓ Audit du reporting & Analyse d'écart avec les exigences du référentiel VSME
- ✓ Attestation de sincérité émise par le CAC
- ✓ Intégration du rapport extra financier lors de l'AG



Les prochaines étapes...

PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF À COURT TERME : SE METTRE ENSEMBLE EN ORDRE DE MARCHÉ VERS LA VSME

Organisation d'un groupe de travail dédié pour :

- Aider les membres à la mise en place de la VSME
- Partager nos connaissances et bonnes pratiques
- Entamer une démarche concrète de stratégie RSE

OBJECTIF À MOYEN TERME : AVANCER SUR NOS AXES PRIORITAIRES

- Charte RSE SPAC Alliance
- Recyclage et économie circulaire
- Evolution de la loi handicap
- Se préparer à la CSRD

**Des démarches qui nous permettront
d'engager des actions d'influence aux
niveau national et européen**





3 – GOUVERNANCE & SÉANCE DÉLIBÉRATIVE



RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE



Elargissement du Bureau

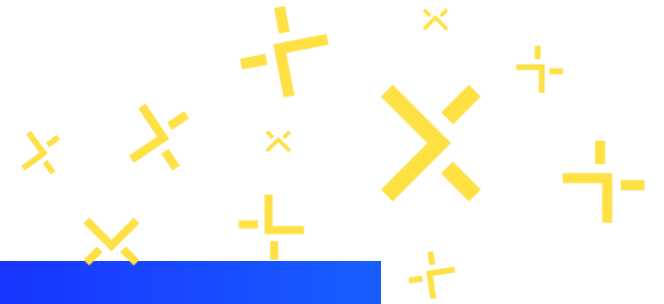
Elargissement
du Conseil d'Administration

Evolution des cotisations

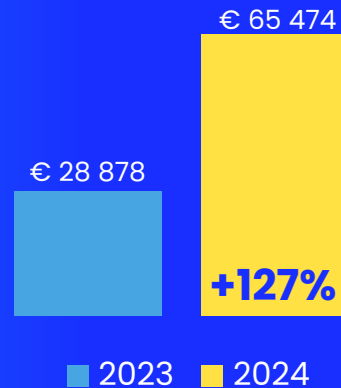


RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT

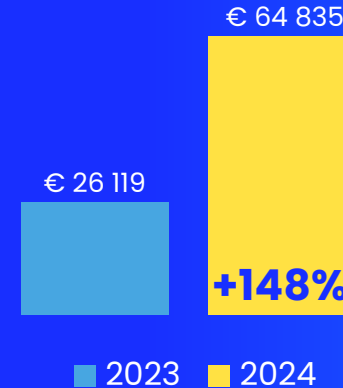


01. Évolution de la facturation entre 2023 et 2024



Le niveau de facturation a plus que doublé entre les deux exercices

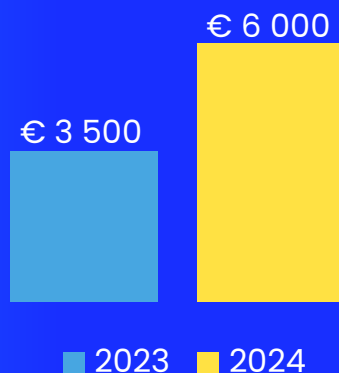
02. Évolution du poste "autres achats et charges externes"



Les salons (44%), les honoraires (26%), le personnel mis à disposition (14%) ainsi que les frais de déplacement (11%) représentent la quasi-totalité des postes de frais généraux

BILAN

01. Évolution du poste clients entre 2023 et 2024



ACTIF

L'intégralité des membres a réglé ses cotisations depuis le 31/12/2024

02. Évolution du poste fournisseur entre 2023 et 2024



PASSIF

La dettes Fournisseurs est quasi-exclusivement constituée de factures dues à la Société STid au 31/12/2024

PRÉVISIONNEL 2025 ET TENDANCE 2026

- Sur 2025, plus de 70 000€ de facturation ont d'ores et déjà été constatés à fin juillet contre un peu plus de 65 000€ pour toute l'année 2024. Nous pouvons donc tabler sur une facturation totale de l'ordre de 100 000€ pour l'exercice 2025.
- Avec un budget de frais généraux sensiblement équivalent, notre Alliance devrait de nouveau tendre vers un résultat équilibré en 2025.
- Pour 2026, une facturation comprise entre 120 et 150 000€ est envisagée, dont près de 100 000€ pour les adhésions.
- Les frais généraux (salons, honoraires, personnel mis à disposition, frais de déplacement) devraient dépasser les 100 000€ en 2026.





VOTE DES RÉSOLUTIONS



1^{ère} résolution

ADOPTION DES STATUTS MODIFIÉS

Le Président de séance propose et présente le projet de statuts modifiés en ses articles 4, 7 et 8 soumis à l'examen de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance en détail et en avoir discuté, décide de procéder à la modification des statuts conformément au projet lui ayant été présenté. Un extrait est annexé au présent procès-verbal.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'adopter les nouveaux statuts tels que présentés ce jour.



2nd résolution

APPROBATION DES COMPTES 2024 ET QUITUS AU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.



3ème résolution

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et s'élevant à 139 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Bénéfice de l'exercice	139 euros
------------------------	-----------

AFFECTATION :

Au compte « report à nouveau »	139 euros
--------------------------------	-----------

Qui passe de 1.646 euros à 1.785 euros

Solde	0 euro

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres du Syndicat seront de 1.785 euros.



4^{ème} résolution

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

L'Assemblée Générale décide d'approuver le rapport financier établi par le Trésorier et présenté par le Président.



5^{ème} résolution

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel tel que présenté par le Président pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



6ème résolution

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de séance rappelle les attributions du Conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'Administrateur définies par l'article 7 des statuts.

Le Président rappelle l'intérêt pour les membres de réitérer leur confiance à une équipe qui aura en charge d'animer le Syndicat pour toute la durée du prochain mandat et propose aux membres de voter pour la liste des candidats suivants.

En cas de vote favorable de l'Assemblée Générale des membres le conseil d'administration serait, conformément à l'article 7.1 des statuts, composé des membres suivants :



STid
Vincent DUPART
DG



ELSYLOG
Florent Daniel
Président



Cabinet Louis Reynaud
Christian Croll
Directeur Département
Conformité et Certification



STid
Baptiste DUPART
Directeur
Commercial



SPAC Alliance
Mickael WAJNGLAS
Responsable des
Partenariats
Stratégiques



STid
Laurent MERLINI
DAF



Omnitech Security
Alexandre VIGIER
Directeur Général



HIRSCH
Olivier Reyre
DG



7^{ème} résolution

VALIDATION DU BARÈME DES COTISATIONS

L'Assemblée Générale approuve, conformément aux dispositions de l'article 5.2 des Statuts et de l'article 4 du Règlement intérieur, le nouveau barème des cotisations fixé par le Conseil d'administration pour les Membres et ci-après reproduit :

Barème des cotisations annuelles des Membres du Syndicat Professionnel SPAC Alliance

Institutions françaises et européennes / Personnels salariés de Membres actifs	
0 à 1 M€	600 €
>1 à 5 M€	1000 €
>5 à 10 M€	1 500 €
>10 à 25 M€	2 000 €
>25 à 50 M€	2 500 €
>50 à 75 M€	3 000 €
>75 à 100 M€	3 500 €
>100 M€	4 000 €

Le barème des cotisations ainsi approuvé par l'Assemblée Générale entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026.



8^{ème} résolution

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes les formalités requises en conséquence des présentes, notamment les formalités de déclaration et de publicité.

**Un grand
merci à
tous !!!**

